



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

Docteur Michel Dru
Président

Docteur Nicole Smolski
Vice-Présidente

Communiqué de presse du 17 décembre 2008

LA RESISTANCE COMMENCE DANS LES HOPITAUX : HALTE AU TRAVAIL PENIBLE POUR LES MEDECINS HOSPITALIERS !

Le SNPHAR constate :

- une **dégradation sans précédent** du travail et de l'ambiance dans les hôpitaux : **étranglement financier, suppressions d'emplois du personnel médical et para médical, hôpitaux lancés dans une course à la rentabilité bien loin des obligations du service public.**
- une **absence notable du dialogue social** dans le domaine de la santé.
- **que la future Loi HPST ne répond, au difficile problème d'attractivité des carrières hospitalières, que par la cession au secteur privé de pans entiers du service public.**

C'est pourquoi le SNPHAR n'attendra pas la fin de « la trêve des confiseurs » pour s'installer en résistance. Plusieurs actions sont envisagées. **Dans l'immédiat, nous appelons l'ensemble des médecins hospitaliers à refuser la pénibilité dans leur exercice quotidien car, malgré nos sollicitations répétées, elle nous est contestée.**

Le travail de nuit, week-ends, jours fériés représente, au terme de notre carrière, 5 à 7 ans de notre vie professionnelle, sans aucune reconnaissance. Puisque les pouvoirs publics nient ce constat, nous refuserons toute la partie de la pénibilité de notre métier, connue sous le vocable de « gardes et astreintes ».

Le SNPHAR appelle donc l'ensemble des médecins hospitaliers à refuser de travailler la nuit, week-ends et jours fériés, sauf sous assignation, à partir du 27 décembre 2008.

Le SNPHAR appelle les usagers et les soignants à soutenir ce mouvement de résistance contre la politique de santé actuelle et à venir : l'avenir de l'hôpital public semble compromis, alors que lui seul, dans cette période économique difficile, est garant d'une prise en charge médicale de qualité pour tous.

SAMU 94 -Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.fr

Service d'anesthésie-réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr